



Communiqué du Conseil national de la CGT FERC Sup

Le Conseil national de l'Union CGT FERC Sup, réuni les 3, 4 et 5 février 2016, a débattu longuement des différentes formes qu'ont pris les fusions d'établissements et les regroupements régionaux (ComUE) de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR), ainsi que des conséquences pour les usagers et les personnels de l'ESR.

Nous notons par exemple qu'à Aix-Marseille, Montpellier et à Bordeaux (universités fusionnées), **les directions administratives ont été centralisées et éloignées** des centres d'enseignement et de recherche. À Toulouse et Bordeaux, des UFR sont fusionnées. À Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Grenoble... les personnels sont **obligés de changer de lieu de travail ou de fonction, au gré des fusions, délocalisations et restructurations**. Les personnels qui subissent ces « mobilités induites », sont souvent **obligés de postuler sur leurs propres postes**. À Lille, à Angers, en Lorraine... les ComUE permettent de faire rentrer des établissements privés, dont les instituts catholiques, dans le giron du public, au mépris de la laïcité. La régionalisation crée des établissements gigantesques, hors d'échelle, dans lesquels les niveaux hiérarchiques se multiplient : citons « l'université confédérale » de Poitiers-Tours-Orléans-Limoges-La Rochelle. A Aix-Marseille : 72.000 étudiants... Au Canopé (ex CNDP), la nouvelle restructuration remplace les 32 établissements académiques en 13 entités calquées sur les nouvelles super-régions.

Partout, au prétexte de « l'harmonisation », **des règles de gestion, des droits et acquis des personnels sont remis en cause : horaires, primes, congés... Le recours à la précarité est toujours aussi systématique**, et les contractuels sont une variable d'ajustement. **Partout, les organisations du travail désorganisent le travail. Partout, le stress, le sur-travail, le mal-travail et le mal-être au travail augmentent, la déstabilisation des personnels se généralise.**

Le Conseil national est conforté dans l'analyse faite depuis des années par la CGT FERC Sup et réaffirme son opposition résolue à la restructuration régionaliste d'ampleur du secteur, imposée par les lois LRU-Pécresse (2007) et LRU-Fioraso (2013). Cette restructuration est la traduction dans l'ESR du big bang territorial de l'État, qui attaque l'ensemble des services publics.

La CGT FERC Sup continuera à s'opposer à ces restructurations, dues aux ComUEs et aux fusions, à défendre opiniâtement le service public national, identique sur l'ensemble du territoire, laïque, public et gratuit de l'enseignement supérieur et de la recherche, et tous les droits et intérêts collectifs des personnels qui assurent les missions : **elle continue à s'opposer à toute mobilité forcée, à défendre les statuts de fonctionnaires d'État, à demander le renouvellement des CDD sur emploi permanent, la CDIisation en attendant la titularisation, à exiger le maintien et l'amélioration des droits en termes de temps de travail, de congés, de primes...**

D'ores et déjà, la CGT FERC Sup va initier des débats, qui s'adressent à tous personnels, pour discuter des actions à mener collectivement. **La CGT FERC Sup propose la syndicalisation CGT pour que chacun puisse faire entendre sa voix, sa colère et ses propositions.**

Bagnolet, le 5 février 2016